

SECTEUR uhc1 PLAN DE MASSE PLACE DES LANDAIS ET ABORDS DE LA RD 126 ECHELLE 1/1500

LIBRÉ DE ZONE DE PLAN MASSE
ALIGEMENT DE FACADE IMPOSE

BATIMENTS SPECIFIQUES
 option 1 : bâtiment conservé, alignement de façade conservé au niveau de l'existant
 ou
 option 2 : bâtiment démol, alignement de façade reculé

BATIMENTS PROTEGES
 (1, 2, 3, 17)

BATI A DEMOLIR

ZONE DE CONSTRUCTION
 DIMENSIONNEMENT DE STATIONNEMENTS ET ESPACES
 NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT
 DU BATIMENT RESERVE A LA CONSTRUCTION
 ET ACCES INTERNES,
 AUX LOCAUX ET SERVICES COMMUNS
 (RESEAUX ORDURES MENAGERES ETC)

ZONE DE CONSTRUCTION
 DIMENSIONNEMENT DE STATIONNEMENTS ET ESPACES
 NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT
 DU BATIMENT RESERVE A LA CONSTRUCTION
 ET ACCES INTERNES,
 AUX LOCAUX ET SERVICES COMMUNS
 (RESEAUX ORDURES MENAGERES ETC)

**COUVERTURE VEGETALE A PRESERVER
 OU A CREER**

BATI DE LIMITE LATERALE & LIMITE LATERALE

EMPRESE DE LIASON

**BANDE VEGETALE
 A PRESERVER OU A CREER
 SAUF ACCES**

100
 150
 200
 LIAISON PIETON / VELO
 VOIE INTERNE DE DESSEITE
 MAIL PLANTÉ

